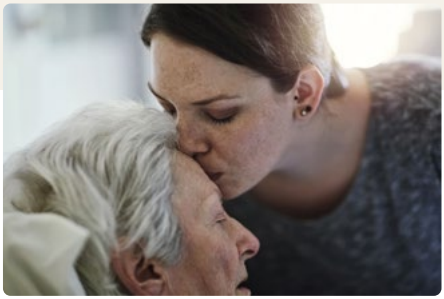
La Conciergerie
des Colibris

Prendre soin de nos aînés grâce au maintien à domicile



La Conciergerie des Colibris a pour mission d'améliorer le quotidien des malades (personnes âgées dépendantes, personnes convalescentes, ...) en organisant leur maintien à domicile.

Grâce à notre large réseau de professionnels, nous prenons en charge tous les aspects du maintien à domicile (accompagnement humain, administratif et technique) et répondons rapidement aux besoins des aidants et des malades.





Nos missions

- **Prendre soin de nos aînés grâce au maintien à domicile.**
- **Soutenir les différentes parties prenantes grâce à un accompagnement humain, administratif et technique.**
- **Fédérer des professionnels de qualité autour d'une mission commune et des valeurs partagées.**
- **Développer l'habitat partagé comme réponse aux enjeux du « bien-logement ».**

Pour les familles

Nous proposons un **accompagnement humain et administratif** aux aidants. Nous les guidons et les soutenons à travers les différentes **démarches** du maintien à domicile.

Pour les professionnels

Fort de notre expérience dans le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes et des personnes convalescentes, nous accompagnons les nouveaux professionnels – et les plus aguerris – grâce à du **conseil** et à de la **formation**.



L'annuaire des Colibris

Nous avons constitué un **réseau de professionnels** agissant pour le maintien à domicile. Il s'agit de **professionnels de santé** et de professionnels aux compétences diverses. Nous proposons également des **biens immobiliers** pour développer **l'habitat partagé**.



Permanence hebdomadaire

À la suite d'une perte d'autonomie, la prise en charge doit être rapide et soucieuse du bien-être de la personne. Afin de faciliter la mise en place des conditions d'accueil, **nous accompagnons les aidants dans différentes démarches administratives**.

Nous apportons des conseils sur un large spectre. Par exemple, nous détaillons les **aides sociales** disponibles et leurs critères d'éligibilité. Nous conseillons sur les **équipements** de la personne et du lieu de vie. Aussi, nous vous guidons dans la mise en place des **contrats d'aide à domicile** (évaluation des besoins, des heures nécessaires, choix du type de professionnels, etc.).

Afin de répondre rapidement à vos attentes, une **permanence hebdomadaire** est à votre disposition. **Un professionnel vous accueille et réponds à vos questions**. Sur rendez-vous :

contact@conciergerie-colibris.fr | **+33 6 77 52 02 98**

Accueil de jour

Pour accompagner les familles dans la durée, nous proposons un service d'**accueil de jour**. Ce service a pour objectif d'**accueillir les familles et les aidants** sur le temps d'une journée dans un lieu **propice à la détente**.

Ce service d'accueil de jour est également un lieu d'**écoute** pour **dialoguer** avec un professionnel et lui faire part de vos difficultés.

La Maison des Colibris



En **Haute-Savoie**, à deux pas du lac Léman, la commune de Sciez-sur-Léman accueille notre **maison aménagée**.

Marie-Mathilde Ferrero y cohabite avec plusieurs résidents. Chacun dispose d'un **espace privé** et tous se retrouve pour **leurs activités**.

Un bel exemple d'habitat partagé.

Prêt·e pour une visite ?



Marie-Mathilde Ferrero

Marie-Mathilde Ferrero est auxiliaire de vie indépendante depuis 2005.

Au fil des années, elle a tissé un réseau informel de **professionnels de qualité dédiés au maintien à domicile** des personnes en situation de dépendance.

Soucieuse de pérenniser et de faire grandir cette dynamique vertueuse, elle décide en 2024 de créer la **Conciergerie des Colibris**.

Informations légales

- Nom : FERRERO MARIE-MATHILDE
- Statut : Entrepreneur individuel

Coordonnées de la personne morale ou de l'entreprise individuelle

- +33 6 77 52 02 98
- contact@conciergerie-colibris.fr
- 310 chemin de la Croix de Filly,
  74140 Sciez-sur-Léman

Numéro d'agrément :
841 719 313

Lieux d'accueil

Permanence

- 60 route d'Excenevex,
  74140 Sciez-sur-Léman
- +33 6 77 52 02 98
- Horaires : du lundi au vendredi, 14h-17h

Accueil de jour

- 310 chemin de la Croix de Filly,
  74140 Sciez-sur-Léman
- +33 6 77 52 02 98
- Horaires : du lundi au vendredi, 09h-17h

Coordonnées de l'accueil dématérialisé

- +33 6 77 52 02 98
- contact@conciergerie-colibris.fr

Horaires de l'accueil téléphonique

- Du lundi au vendredi, 09h-17h

Mode d'intervention : Mandataire

Tarifs prestations de mandat

- Accueil de jour : 80 euros/jour
- Auxiliaire de vie sociale : 18 euros/heure

Liste des activités et emplois proposés

Soumises à agrément

- 4° Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives quand cette prestation est réalisée dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L. 7232-6 du présent code
- 5° Accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques, dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante) quand cet accompagnement est réalisé dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L. 7232-6 du même code

Soumises à titre facultatif

- 1° Entretien de la maison et travaux ménagers
- 2° Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage
- 3° Travaux de petit bricolage dits « homme toutes mains »
- 7° Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux courses
- 10° Livraison de courses à domicile
- 11° Assistance informatique à domicile
- 14° Assistance administrative à domicile
- 18° Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes mentionnées au 20° du II du présent article, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives
- 20° Assistance aux personnes autres que celles mentionnées au 3° du I du présent article qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exclusion des soins relevant d'actes médicaux
- 21° Coordination et délivrance des services mentionnés au présent article

Devis gratuit

Le client dispose d'un droit à l'établissement d'un devis gratuit pour toute prestation d'un montant supérieur à 100 € TTC par mois ou sur demande.

Informations en matière fiscale

L'avantage fiscal accordé est de 50 % du montant des dépenses (salaires + cotisations sociales) dans la limite d'un plafond de 12 000 € (soit un avantage fiscal de 6 000 € maximum par an).

Plus d'informations sur le site de l'URSSAF :

https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil/question-du-moment/comment-beneficier-de-mon-avanta.html

Principales responsabilités en qualité de particulier-employeur

- Fournir du travail prévu à son salarié dans un cadre d'horaires définis, mais pas moins
- Verser le salaire défini dans le contrat
- Respecter le lieu de travail et les tâches à effectuer
- Respecter le travail dans le respect de la Convention collective et du Code du travail
- Déclarer le salaire au CESU tous les mois pour le versement du salaire du salarié

Convention collective nationale des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile du 15 mars 2021 :

https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000044594539

Fin de mandat

La fin du mandat ne met pas fin au contrat de travail du salarié. En cas de rupture du contrat de mandat, le particulier employeur reste l'employeur du salarié.

Coordonnées du service instructeur ayant accordé l'agrément

- Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) Auvergne-Rhône-Alpes
- ddets-direction@haute-savoie.gouv.fr
- +33 4 50 88 28 00

Modalités de traitement des réclamations

Au sens de l'article préliminaire du Code de la consommation le patient s'engage en premier lieu à adresser sa réclamation sous quelque forme que ce soit à l'adresse suivante :

- contact@conciergerie-colibris.fr
- m-m.ferrero@conciergerie-colibris.fr

Si cette tentative échoue, le patient s'engage à recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends et notamment en ayant recours, gratuitement, dans le délai d'un an à compter de sa réclamation, au médiateur chargé des services à la personne :

Médiateur de la République

- Préfecture de la Haute Savoie
- 1 avenue d'Albigny, 74000 Annecy
- +33 4 50 33 61 16

Les parties s'efforceront de régler amiablement tout litige pouvant naître de l'interprétation ou de l'exécution du contrat ; au cas où elles n'y parviendraient pas, seul le tribunal judiciaire de Thonon-les-Bains sera compétent pour en connaître.

Coordonnées du médiateur chargé des services à la personne

- Marie-Mathilde Ferrero
- +33 6 77 52 02 98
- contact@conciergerie-colibris.fr

Coordonnées du franchiseur ou de la tête de réseau

- Marie-Mathilde Ferrero
- +33 6 77 52 02 98
- contact@conciergerie-colibris.fr

La Conciergerie des Colibris

La Conciergerie des Colibris propose un **service de conciergerie** dédié aux **personnes âgées dépendantes** ainsi qu'aux personnes en **convalescence**. Notre objectif est de permettre le **maintien à domicile** dans les meilleures conditions possibles.

Annuaire en ligne et informations

www.conciergerie-colibris.fr

contact@conciergerie-colibris.fr
+33 6 77 52 02 98



www.schema-studio.fr